

FICHE D'INSCRIPTION ENERGYM SAISON sept 2023-juin 2024

Les renseignements et documents demandés le sont à seul usage interne de l'Association, ne sont pas divulgués et ne sont conservés que durant la saison indiquée. Ils ne servent qu'à vous joindre en cas d'urgence ou à vous informer de l'actualité de l'association, ainsi qu'à vous communiquer votre licence FNSMR.

Etiez-vous inscrit(e) l'an dernier : OUI NON N° carte porte pour la réactiver

Civilité : Mme Melle M

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance : ____/____/____ Age ____ ans (plus de 16 ans obligatoirement)

Domicile : Appart _____ Entrée _____ Etage _____ Bât _____ Résidence _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Mail lisible (pas divulgué) :

Téléphone (pas divulgué) : _____

Règlement - Chèque Nom de la banque _____

N° du ou des chèques _____

Espèces _____ (montant) - Avec Chèques vacances _____ (montant) - Avec Coupons sport _____ (montant)

EN AUCUN CAS IL NE SERA PROCÉDÉ AU REMBOURSEMENT DE LA COTISATION

Je demande une attestation (pour mon employeur ou ma mutuelle) : Si oui, je coche la case ci-contre

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association

*La responsabilité civile d'Energym est couverte par une assurance (MACIF). Il est recommandé aux adhérent(e)s de s'assurer personnellement. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli de vêtements ou matériel dans les vestiaires, et en cas de défaillance de santé ou de grossesse. **Une tenue et un comportement corrects sont exigés pendant les cours. Éviter les bavardages, et éteindre les portables.***

*Energym se réserve le droit de modifier le planning en cours d'année notamment en cas de fréquentation insuffisante (moins de 10 personnes à un cours). Des chaussures propres réservées aux cours dans la salle, ainsi qu'une grande serviette éponge pour les tapis de sol sont obligatoires. Chaque adhérent(e) est tenu(e) de prendre soin du matériel utilisé et, à la fin des cours, de le ranger correctement aux emplacements prévus. Votre carte devra être présentée à chaque entrée dans la salle. L'association est gérée par des bénévoles qui veillent à votre sécurité et vous écoutent. **« Amabilité et bonne humeur sont de mise à Energym ».***

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES Le _____ Signature _____



Attestation santé pour les majeurs (à remettre à son association)



Je soussigné M/Mme Prénom : Nom :

atteste avoir renseigné le Questionnaire de Santé pour les majeurs FNSMR et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : Signature :

NOYELLES GODAULT – SAISON 2023- 2024

Reprise Lundi 11 Septembre 2023 – 9h15

Sur présentation de la carte d'adhérent(e) 2023/2024 VALIDEE

INSCRIPTION (Age minimum : 16ans)

Par courrier ENERGYM - Complexe sportif Jean Bouin 85 rue Maurice Thorez - 62950 Noyelles-Godault à partir du 15 août 2023

Des fiches d'inscription et plannings seront à votre disposition : dès la reprise, à l'entrée de la salle de gym
OU sur Facebook groupe Energygm Noyelles-Godault

Si problèmes ou questions liés à l'inscription : contacter Joëlle SMS au 06-01-49-19-16

OU contact energygm62950@gmail.com. N'oubliez pas de laisser clairement vos coordonnées ! Merci.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION : ATTENTION ! DOSSIER INCOMPLET = DOSSIER REJETE

- 1.- La fiche d'inscription au verso, remplie et signée, avec une photo récente. Compléter toutes les rubriques SVP ! Si vous possédez une carte-porte, n'oubliez pas de noter son numéro (réactivation pour la saison 2023-2024).
- 2.- Questionnaire de Santé pour les MAJEURS : Si vous avez répondu NON à toutes les questions – Vous devez remplir et signer l'attestation santé pour les majeurs, située au bas de la fiche d'inscription. Si vous avez répondu OUI à une des questions vous devez demander un Certificat Médical à votre Médecin.
Questionnaire de Santé Pour les MINEURS : Si vous avez répondu NON à toutes les questions – Vous devez faire remplir et signer, par une personne qui a l'autorité parentale, l'Attestation de Santé pour les Mineurs (jointe à la fiche d'inscription). Si vous avez répondu OUI à une des questions vous devez demander un Certificat Médical à votre médecin

Quoi qu'il en soit, le Questionnaire de Santé est à conserver par l'adhérent.e

- 3.- Votre carte d'adhésion de la saison précédente. Sinon pour les nouvelles inscriptions, une 2ème photo avec vos nom et prénom au dos.
- 4.- Une enveloppe timbrée (impératif) à vos coordonnées pour le retour de la carte d'adhérent, du planning et du règlement intérieur, dans les meilleurs délais.
- 5.- Un chèque (de préférence) daté du jour de l'inscription à l'ordre d'ENERGYM : Extérieur(e)s : **100 €** (ou 2x50€). Noyellois(es) : **78 €** (ou 2x39€). Votre cotisation à la fédération nationale du sport en milieu rural FNSMR **11,50 €** incluse

-Les chèques ANCV, Coupons Sport, Pass Sport de la CAHC et Pass Sport Gouvernemental sont acceptés.

- Pensez également à la participation éventuelle de votre employeur ou de votre Mutuelle. (Cochez la case).

Venez profiter de la convivialité d'un groupe associatif avec

. **12 heures 45** de cours par semaine, toutes disciplines fitness, sur 36 semaines par saison de septembre à juin. Des cours à volonté et sans réservation, assurés par **5** animateurs diplômés.

CARTE MAGNETIQUE : elle permet l'entrée au complexe Jean Bouin doté d'un accès sécurisé. Elle n'est pas obligatoire. Cette carte est délivrée lors d'un cours, moyennant un règlement de 7,50 € (chèque à l'ordre d'Energygm ou espèces). Elle ne peut être envoyée par courrier. Validité permanente (notez son numéro sur la fiche d'inscription, chaque année pour la réactiver). **NE PAS JOINDRE LE CHEQUE DE 7,50 € AVEC VOTRE INSCRIPTION.**

EN CAS DE PERTE DE LA CARTE D'ADHERENT.E. FOURNIR UNE PHOTO ET 10 € POUR UN DUPLICATA.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES AIDES SONT HEUREUX DE S'INVESTIR POUR ENERGYM.
DES BENEVOLES POUR NOTRE ASSOCIATION.

REPONDEZ **PRESENT.E** INSCRIVEZ VOUS